

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session ordinaire le 02 octobre 2019 à Yaoundé (République du Cameroun) sous la présidence de Monsieur **Cesar-Augusto MBA ABOGO**, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice du Comité Ministériel.

A l'entame de ses travaux, le Comité Ministériel a adopté le procès-verbal de sa réunion tenue le 04 juillet 2019 à Douala.

Passant en revue l'état d'exécution de la Matrice de ses résolutions et décisions, il en a pris acte et demandé au Gouvernement de la Banque d'accélérer la mise en œuvre des actions restantes.

Ensuite, le Comité Ministériel a pris connaissance de l'évolution de la conjoncture économique et financière récente des Etats membres de la CEMAC et des perspectives à court et moyen termes. Tout en se satisfaisant de la progression des réserves de change de la BEAC, de l'amélioration des transferts reçus et de l'accroissement du volume des rétrocessions des devises à la BEAC, le Comité Ministériel a félicité le Gouvernement de la Banque pour les efforts ayant abouti à l'atteinte de ces résultats. Il l'a exhorté à poursuivre le suivi de l'application de la réglementation des changes, tout en tenant compte des mesures d'ordre réglementaire, opérationnel et fonctionnel que le Gouvernement de la Banque se propose d'introduire en vue d'une application optimale et harmonieuse de ce nouveau dispositif, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Il a en outre demandé au Gouvernement de la Banque, de tout mettre en œuvre pour résorber les difficultés résiduelles relevées dans la pleine application de ladite réglementation des changes.

Examinant l'état des relations des pays membres de la CEMAC avec le FMI, le Comité Ministériel s'est félicité de l'évolution satisfaisante de ces relations, caractérisée par la conclusion des revues des programmes au Cameroun et au Tchad ainsi que l'achèvement du précédent programme et le démarrage des négociations pour un nouveau programme en RCA. Il a salué la conclusion par le Conseil d'Administration du FMI, d'un programme financier avec le Congo, laquelle constitue une avancée majeure vers la réalisation de la stratégie communautaire et solidaire de sortie de crise. Le Comité Ministériel s'est également réjoui des perspectives de conclusion d'un programme financier entre la Guinée Equatoriale et le FMI.

Abordant les questions budgétaires, le Comité Ministériel a approuvé le budget révisé de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2019 ainsi que le budget de la COSUMAF pour le compte de l'exercice 2020.

Au plan normatif, le Comité Ministériel a adopté le Règlement portant création, organisation et fonctionnement des Comités Nationaux Economiques et Financiers dans la CEMAC, ayant vocation à garantir une mise en œuvre efficace de la coordination des politiques économiques nationales avec la politique monétaire commune.

Ensuite, le Comité Ministériel a adopté le Règlement relatif à l'introduction en bourse des participations des Etats et de leurs démembrements, dans les entreprises exerçant dans la CEMAC. Ce nouvel instrument a pour ambition d'accompagner la seconde phase du processus de fusion, consacrée à l'optimisation des structures et à la dynamisation du marché financier régional unifié.

Enfin, le Comité Ministériel a adopté les modifications apportées à certaines dispositions du Règlement N° 01/CEMAC/UMAC/CM du 11 avril 2016, portant Prévention et Répression du Blanchiment des Capitaux et du Financement du Terrorisme et de la Prolifération en Afrique Centrale, à l'initiative du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC). S'agissant de cette structure communautaire, le Comité Ministériel a pris acte de l'état des évaluations mutuelles des pays qu'elle a entreprises, ainsi que de la matrice des recommandations y associée. Il a encouragé les autorités étatiques concernées à mettre en œuvre lesdites recommandations de manière diligente.

Au titre des mesures individuelles, le Comité Ministériel a nommé les membres de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et les représentants de certains Etats membres de la CEMAC et de deux structures communautaires à la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).

**Le Président du Comité
Ministériel,**

Cesar-Augusto MBA ABOGO

